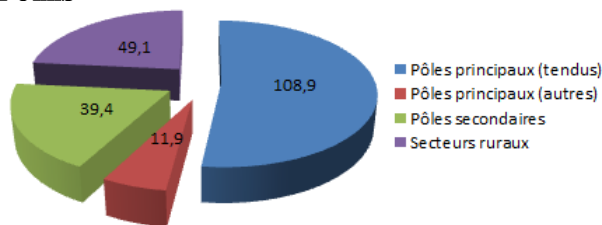


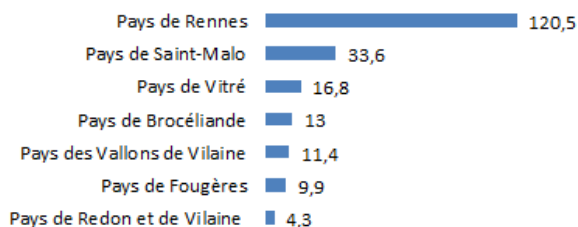
Bilan 2012-2014 de la consommation foncière  
57,6 % sur les pôles principaux tendus et autres  
52 % sur les pôles principaux tendus

Surface consommée par les mises en chantier (en ha) de 2012 à 2014

➤ POLES



➤ PAYS



➤ EPCI

Rennes Métropole	95,4
CA Saint Malo Agglomération	19,4
CA de Vitré Communauté	13,0
CC du Pays de Châteaugiron	9,4
CC des Vallons de Haute Bretagne Communauté	8,1
CC Val d'Ille	7,2
CC du Pays de la Bretagne Romantique	5,8
CC Côte d'Emeraude	5,5
CC du Pays de Montfort	5,0
CC Fougères Communauté	4,8
CC de Brocéliande	4,5
CC du Pays de Liffré	4,5
CC du Pays Aubigné	4,0
CC du Pays Roche aux Fées	3,8
CC de Saint-Méen Montauban	3,5
CC du Pays de Redon	3,4
CC du Pays Moyenne Vilaine Semnon	3,3
CC du Pays St Aubin Cormier	2,5
CC du Pays Dol Bretagne - Mt St Michel	2,2
CC Coglais Communauté	1,5
CC du Pays Grand Fougeray	0,9
CC Baie du Mt St Michel - Porte de Bretagne	0,7
CC Antrain Communauté	0,6
CC Louvigné Communauté	0,6

Constat

➤ « Le modèle d’urbanisme, très marqué par la maison individuelle et la propriété résidentielle, a un fort impact sur la consommation foncière » (Pdh p.56)

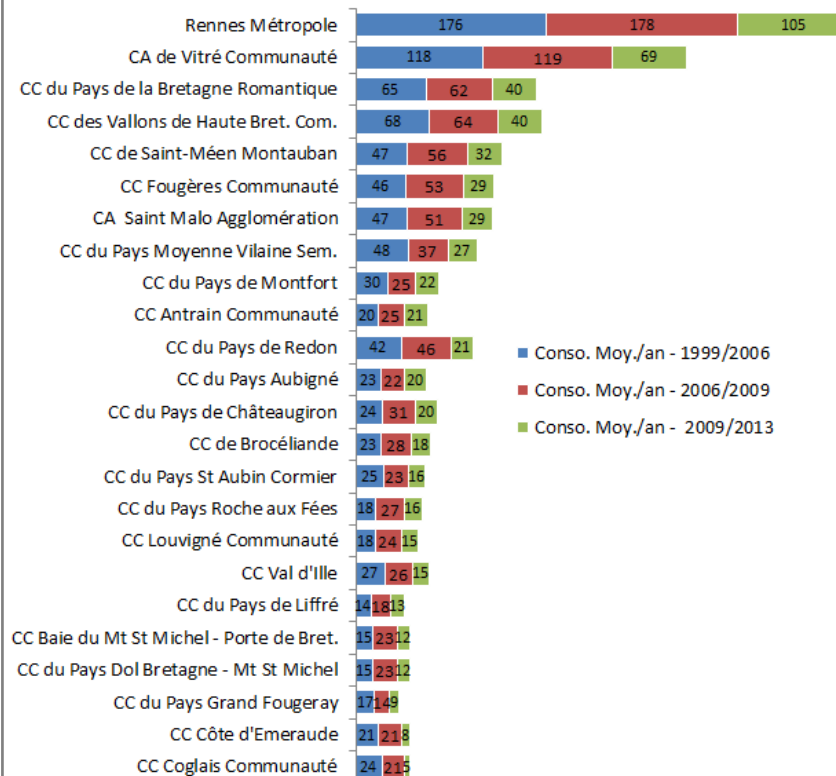
Objectif

➤ « Dans les projets de développement de l’offre d’habitat, favoriser la diversité des offres d’habitat proposées » (Pdh p.77)  
➤ « Mettre en place à l’échelle des communes des dispositifs de lutte contre l’étalement urbain » (Pdh p.78)

Éléments de conjoncture

➤ Au cours des trois dernières années, la diminution de la consommation foncière est en partie imputable à la baisse importante du volume des constructions.  
➤ Les collectivités ont pris en compte l’importance de réduire la consommation foncière. Cet objectif se traduit dans les documents de planification comme les SCot.

Consommation foncière moyenne annuelle totale par périodes (en hectares)



Source : Sitadel 2012-2014, DDTM.

Chiffres clés 2012-2014

209,6 ha consommés par les mises en chantier  
Diminution de 8 % de la consommation foncière par l’habitat à l’échelle du département  
Augmentation de 4 % sur les pôles principaux tendus et de 16 % sur les pôles principaux autres

La consommation foncière par les mises en chantier (en ha/an)

	2012	2014	Différentiel 2014/2012
Pôles principaux (tendus)	36,3	37,6	4%
Pôles principaux (autres)	3,1	3,6	16%
Pôles secondaires	14,0	11,5	-18%
Secteurs ruraux	18,4	13,2	-28%
<b>Ille-et-Vilaine</b>	<b>71,8</b>	<b>65,9</b>	<b>-8%</b>

Objectifs de densité dans les SCot d’Ille-et-Vilaine

Pays de Brocéliande (approuvé et en révision)	Pôles urbains (24 lgts/ha ou plus)	Pôles intermédiaire (20 lgts/ha ou plus)	Pôles de proximité (15 lgts/ha ou plus)	Communes rurales (12 lgts/ha ou plus)
Pays de Fougères (approuvé et en révision)	Pas d’objectifs quantifiés de densités résidentielles selon les types de polarités Objectifs en termes de construction afférents aux PLH et réflexion sur les formes urbaines par types de territoires			
Pays de Redon (approuvé et en révision)	"Grand Redon" (Redon 25 lgts/ha)	Pôles Relais (Minimum 12 lgts/ha)	Bourgs Ruraux (Minimum 10 lgts/ha)	
	Zones AU 17 lgts/ha	Zones AU 17 lgts/ha	Zones AU 12 lgts/ha	
Pays de Rennes (adopté le 29/06/2015)	Cœur de Métropole (45 lgts/ha)	Pôles structurants de bassin de vie (30 lgts/ha)	Pôles d'appui du Cœur de Métropole (30 lgts/ha)	Pôles de proximité (20 lgts/ha dont pôles d'appui de secteur : 25 lgts/ha)
Pays de Saint-Malo (approuvé et en révision)	Objectif général sur le territoire du Pays Environ 23 lgts/ha			
Pays de Vallons de Vilaine (approuvé et en révision)	Pôles de bassin (28 logts/ha)	Pôles relais dans l'aire d'influence de Rennes (20 logts/ha)	Autres pôles relais (17 logts/ha)	Communes rurales (13 logts/ha)
Pays de Vitré (approuvé et en révision)	Vitré, pôle principal (Minimum 15 lgts/ha)	Pôles d'agglo. (Minimum 15 lgts/ha)	Communes secondaires (Minimum 12 lgts/ha)	Communes rurales (Minimum 12 lgts/ha)